DLP 13-9-94039549

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 5

17 Mars 1994

COLZA	: Encore des arrivées de Charançons de la tige et de méligèthes
POIS	: Surveillez les thrips pendant les levées,puis les sitones
TOURNESOL	: Pensez au risque Phomopsis : évitez les variétés très sensibles
CEREALES	: Situation
MAIS	: Dépliant protection des cultures AGPM - SPV

COLZA

CHARANCON DE LA TIGE ET MELIGETHES :

Le vol se poursuit. Des captures sont encore observées en tous secteurs.

Les interventions ont dû être réalisées en toutes situations. Le risque charançon devient limité dès lors que la culture est au-delà de 20 cm. Les méligèthes restent à surveiller, notamment lorsque le traitement remonte à une quinzaine de jours. Le seuil d'intervention sera fonction du stade du colza :

-2 à 3 méligèthes par inflorescence si la culture a atteint le stade E (boutons séparés)

-1 méligèthe par inflorescence si la culture est encore au stade D1 (boutons accolés)

* MALADIES:

Quelques situations, notamment dans le Cher, présentent des symptomes de la maladie des taches blanches *(Pseudocercosporella capsellae)* ; les taches peuvent être observées jusque sur feuilles moyennes. Une surveillance est nécessaire dans de telles situations..

CEREALES

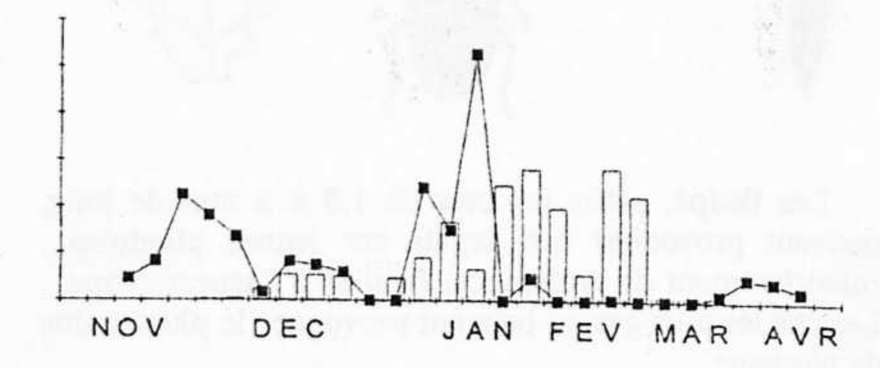
Stades : les quelques semis de fin septembre atteignent, voire dépassent, le stade "épi à 1 cm". Pour la majorité des parcelles, les stades vont de fin tallage à décollement de l'épi.

MALADIES :

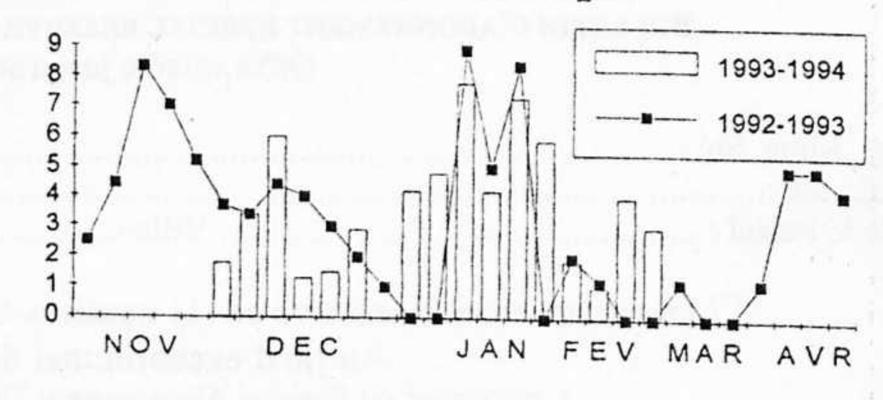
Les symptômes de Piétin-verse restent dans l'ensemble modérés. l'évolution du risque, pour les levées de novembre, est resumée dans les courbes ci-après. Les maladies du feuillage, en particulier l'Oïdium, restent à un faible niveau.

Sur orges d'hiver, on note localement un démarrage de la rhynchosporiose.

PROJECTIONS DE SPORES



INDICE CLIMATIQUE



P 16



direction régionale de l'agriculture et de la forêt

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79



ABONNEMENT ANNUEL : 260 F

JAUNISSEMENTS

En dehors des faims d'azote, les jaunissements peuvent être dus à des attaques racinaires de pythium, favorisés par l'excès d'eau de cet hiver. Pour le savoir, prélever des racines à la fourche -bêche ; au lavage les racines touchées sont brunes.

Pour une confirmation, envoyer au laboratoire du SRPV un échantillon non lavé en deux parties (plantes jaunies et plantes non jaunies) à des fins d'isolement de Pythium

REGULATEURS

C'est au stade "épi à 1 cm" que l'application d'un régulateur de type C3 ou C5 est à réaliser si elle a été prévue en fonction du risque de verse (variété, fumure azotée, potentiel...)

La pleine efficacité de l'application demande des conditions pousantes.

POIS

THRIPS - SITONES:





Les thrips, petits insectes de 1,5 à 2 mm de long, peuvent provoquer des dégâts sur jeunes plantules : ralentissement de croissance, feuilles à l'aspect crispé... Les cas les plus graves peuvent provoquer le phénomène de nanisme.

Maintenir la surveillance des parcelles en cours de levée. Au stade "crosse", à 80% des plantes levées, un traitement se justifie si toutes les plantes observées portent au moins un thrips.

L'observation directe est délicate, les thrips étant abrités à l'aisselle des jeunes feuilles . Il est plus simple d'enfermer quelques jeunes plantes dans un sac plastique transparent et d'observer les thrips sur les parois du sac.

La présence de sitones est très facile à observer par les morsures du bord des feuilles.Ces morsures n'ont toutefois pas d'incidence sauf mauvaises conditions de végétation. Les traitements visent surtout à empêcher l'arrivée des larves qui s'attaquent aux nodosités.

Les jeunes cultures sont à surveiller jusqu'à 10 cm

LIMACES

Surveiller les limaces sur toutes les cultures de printemps, en particulier en cas de conditions de végétation peu poussantes.

TOURNESOL

PHOMOPSIS

Cette maladie a présenté une brutale extension au cours de la campagne 1993. Les attaques les plus marquées ont essentiellement concerné la moitié sud de l' Indre et Loire. Des symptomes plus discrets ont cependant pu être observés sur la plupart des secteurs de la région, à l'exception, peut-être, de l' Eure et Loir.

Le Service de la Protection des Végétaux va chercher, en relation avec tous les partenaires concernés, à appréhender l'évolution de la maladie au cours de cette campagne.

Une attitude prudente consistera à éviter la mise en place de variétés très sensibles

PROTECTION DU MAÏS

LUTTE CONTRE LES MAUVAISES HERBES

EDITION 1994

Liste arrêtée au 15 novembre 1993



Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Association Générale des Producteurs de Maïs
Route de Pau - 64121 MONTARDON - Tél. 59.72.47.00 - Fax 59.72.47.10

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret - 75644 PARIS Cedex 13 - Tél. (1) 49.55.81.57



MAUVAISES HERBES

Ne pas dépasser la dose de 1500 g m.a./ha d'atrazine ou de simazine ou du mélange atrazine + simazine, pour l'ensemble des traitements.

Désherbage avant la levée du maïs

La dose de produit à appliquer varie selon la teneur en matière organique du sol

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Dose PC/ha ou g m.a./ha	Risque de phyto-toxicité	Efficacité globale en conditions sèches		Efficacité en conditions normales							
						Sur graminées estivales			Sur dicot.	Sur dicotylédones résistantes aux triazines			
				Pré-semis	Post-semis Prélevée	Panic	Sétaire	Digitaire	sens. aux triazines	Ama-rante	Morelle	Chéno-pode	Re-nouée persi-caire
Atrazine (500 g/l)	*Nombreux*	1 000/ 1 500 g m.a.											
Atrazine (250 g/l) + Cyanazine (250 g/l)	**Bellater extra fluide** (2)	3 l											
Atrazine (250 g/l) + Simazine (250 g/l)	***Nombreux*** (2)	3 l											
EPTC (360 g/l)	**Capsolane** (1)(3)(4)	8 à 14 l											
Vernolate (480 g/l)	**Surpass 4 S** (1)(3)(4)	7 à 11 l											
Alachlore (480 g/l)	*Nombreux* (1)	4 à 7 l											
Alachlore microencapsulé (480 g/l)	**Perfect/Lasso MT** (1)	4 à 7 l											
Alachlore microencapsulé (65 %)	**Lasso Toptech** (1)	3.7 à 5 kg	✱	●	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱
Métolachlor (960 g/l) + Bénoxacor (31 g/l)	**Duelor S** (1)	2 à 3 l											
Alachlore (336 g/l) + Atrazine (144 g/l)	***Nombreux***	6 à 10 l											
Alachlore (336 g/l) + Terbuthylazine (144 g/l)	**Declic**	6 à 10 l											
Métolachlor (330 g/l) + Atrazine (170 g/l) + Bénoxacor (11 g/l)	**Primextra S autosuspensible**	4.5 l à 8.5 l											
Diméthénamid (900 g/l)	**Frontière** (1)	1.6 l											
Diméthénamid (350 g/l) + Atrazine (175 g/l)	**Century**	3.5 l	✱	●	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱
Pendiméthaline (300 g/l) + Atrazine (200 g/l)	**Tazastomp 300** (2)(3)(5)	5 à 6 l											
Pendiméthaline (150 g/l) + Alachlore (225 g/l)	**Indiana** (1)(3)(5)	7 à 8 l											
Pendiméthaline (115 g/l) + Alachlore (257 g/l)	**Arizona** (1)(3)(5)	7 à 8 l	✱		✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱
Pendiméthaline (200 g/l) + Métolachlor (300 g/l)	**Indiana 2000** (1) (3) (5)	5 à 6 l	✱		✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱	✱

(1) Pour détruire les dicotylédones, ajouter une faible dose d'atrazine.
(2) Inefficace si plus de 3 % de matière organique sur graminées estivales.
(3) Freine le développement sur productions de semences.
(4) Incorporer profondément le jour du traitement. Efficacité liée à la qualité de l'incorporation.
(5) Risque de phytotoxicité particulièrement en sol caillouteux filtrant et semis mal recouvert.

Désherbage après la levée du maïs

Complément nécessaire à un traitement de base ou traitement à vue après impasse en prélevée

1. Graminées estivales + dicotylédones résistantes ou non

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Risque de phytotoxicité et stade limite du maïs	Dose PC/ha ou g m.a./ha	Efficacité sur les graminées			Efficacité sur dicot. sens. à l'atrazine	Efficacité sur dicotylédones résistantes et stade maximum			
				Panic	Sétaire	Digitaire		Amarante	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Alachlore (21 %) + Atrazine (10 %) + Pyridate (12.5 %)	**Tristar** (1)		8 à 10 kg	2 F	2 F	2 F		8 F	8 F	8 F	
Rimsulfuron (25 %)	**Titus** (2) (3) (5)	8 F	50 g	1 talle	1 talle	3 F		4 F		2 F	4 F
Nicosulfuron (40 g/l)	**Lama/Milagro** (2) (3)	✱ 8 F	1.5 l	✱ 1 talle	✱ 1 talle	✱ 3 F	✱	✱ 4 F	✱	✱ 2 F	✱ 4 F
Sulcotrione (300 g/l)	**Mikado**	✱ 10 F	1.5 l	✱ 3 F		✱ 1 talle	✱	✱ 2 F	✱ 8 F	✱ 8 F	✱ 4 F
Atrazine (500 g/l)	***Nombreux*** **+ huile** (4)	5 F	3 l	2 F	2 F						
Atrazine (500 g/l) + Pyridate (45 %)	***Nombreux*** **+ Lentagran PM**	5 F	2 l + 2 kg	2 F	2 F			10 F	12 F	8 F	
Atrazine (500 g/l) + Pyridate (450 g/l) + Clopyralid (50 g/l)	***Nombreux*** **+ Pyron DE**	5 F	2 l + 1.5 l	2 F	2 F			10 F	12 F	8 F	
En dirigé avec caches totaux - Maïs 40 à 50 cm											
Amétryne	***Nombreux*** **+ huile** (4)		1250 g m.a.								
Terbutryne (500 g/l)	***Nombreux*** **+ huile** (4)		4 l								

(1) En conditions sèches, risques d'efficacité insuffisante.
(2) Risques de dégâts graves de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme.
(3) Efficace sur Panic faux millet.
(4) Pour la dose d'huile, voir préconisation fabricant.
(5) Titus s'utilise associé à un mouillant, TREND à 0,250/ha.

2. Dicotylédones résistantes aux triazines

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Risque de phyto-toxicité	Dose P.C /ha	Stade du maïs à ne pas dépasser	Efficacité sur adventices résistantes et stade maximum des adventices			
					Amarante	Morelle	Chénopode	Renouée persicaire
Bentazone (480 g/l)	**Basagran + huile** (1) **Adagio + huile** (1)		3 l + huile	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	4 feuilles
Bentazone (480 g/l)	**Basamaïs**		2.5 l	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	4 feuilles
Bentazone (200 g/l) + Atrazine (200 g/l)	**Laddok** (4)		4 l	aucun	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles	5 feuilles
Bentazone (250 g/l) + Bromoxynil (100 g/l)	**Extoll**		3 l	6 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	6 feuilles
Bromoxynil phénol (250 g/l)	***Nombreux*** (2)		2.4 l	6 feuilles	5 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	5 feuilles
Bromoxynil octanoate (20%)	**Emblem**		2.25 kg	aucun	5 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	5 feuilles
Bromoxynil phénol (180 g/l) + Atrazine (270 g/l)	**Kaléis** (5)		2.5 l	6 feuilles	5 feuilles	8 feuilles	5 feuilles	5 feuilles
Dinoterbe (250 g/l)	**Herbogil**		3 l	4 feuilles		5 feuilles	5 feuilles	3 feuilles
Pyridate (45 %)	***Lentagran PM***		*2 kg*	*aucun*	*10 feuilles*	*12 feuilles*	*8 feuilles*	
Pyridate (450 g/l)	**Lentagran Liq A** (3)		2 l	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Pyridate (450 g/l) + Clopyralid (50 g/l)	**Pyron DE**		1.5 l	aucun	10 feuilles	12 feuilles	8 feuilles	
Pyridate (30 %) + Bromoxynil ester (10 %)	**Bropyr**		2 kg	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	8 feuilles	4 feuilles
Sulcotrione (300 g/l)	**Mikado**	✱	1.5 l	10 feuilles	✱ 2 feuilles	✱ 8 feuilles	✱ 8 feuilles	✱ 4 feuilles
Dicamba (132 g/l) + Atrazine (252 g/l)	**Marksman** (6)	✱	2.5 l	4 feuilles	✱ 4 feuilles	✱ 4 feuilles	✱ 4 feuilles	✱ 4 feuilles

(1) Dose d'huile : voir préconisation fabricant.
(2) Utilisable jusqu'à 8 feuilles du maïs sur variétés tardives et par temps "poussant".
(3) Avec la formulation liquide, des décolorations ont été observées en 1991
(4) A 4 l/ha, ce produit apporte 800 g d'atrazine, lui conférant une efficacité sur dicotylédones sensibles.
(5) A 2.5 l/ha, ce produit apporte 675 g d'atrazine, lui conférant une activité sur dicotylédones sensibles.
(6) A 2.5 l/ha, ce produit apporte 613 g d'atrazine, lui conférant une activité sur dicotylédones sensibles.

3. Plantes vivaces

Matière active (concentration % ou g/l)	Produit commercial	Risque de phytotoxicité	Dose P.C./ha ou g m.a./ha	Stade limite d'application	Adventices détruites	Adventices freinées ou bloquées
Clopyralid (100 g/l)	**Lontrel 100 + huile** (1)		1.5 l	Aucun	Chardon, laiteron, gesce	
Clopyralid (200 g/l)	**Lontryx 200 + huile** (1)		0.7 l	Aucun	Chardon, laiteron, gesce	
2.4 D	***Nombreux***		750 g m.a.	En dirigé uniquement	Liseron, chardon / Pas d'action sur système racinaire	rumex
Dicamba (480 g/l)	**Banvel 4S** (2)		0.6 l	En plein : levée à 6 F En dirigé : à partir de 50 cm	Liseron, chardon	rumex
Fluroxypir (200 g/l)	**Starane 200** (2)		1 l	En plein : levée à 6 F En dirigé : à partir de 50 cm	Liseron, ronce	rumex renouée amphibie
Rimsulfuron (25 %)	**Titus** (3) (5)		50 g puis 30 g	Levée à 8 F	Sorgho d'Alep Chiendent rampant	Liseron des haies Agrostis stolonifère
Nicosulfuron (40 g/l)	**Lama** (3) **Milagro** (3)		1.25 l puis 0.5 l	2 F à 8 F	Sorgho d'Alep Chiendent rampant	Agrostis stolonifère
Aminotriazole (240 g/l) + Thiocyanate d'ammonium (215 g/l)	**Weedazol TL** (4)		15 l	En dirigé avec caches totaux	Prêle géante Prêle des champs	
Glufosinate (150 g/l)	**Basta F1** (4)		5 l	En dirigé avec caches totaux	Prêle des champs / Pas d'action sur système racinaire	Menthe

(1) Dose d'huile : voir préconisation fabricant.
(2) Ne pas traiter si Tmin < 10°C ou Tmax > 25°C.
(3) Risques de dégâts graves de phytotoxicité en cas de non respect des conditions strictes d'utilisation préconisées par la firme.
(4) Non sélectif du maïs, à utiliser uniquement en dirigé avec caches totaux.
(5) Titus s'utilise associé à un mouillant, TREND à 0,250 l/ha.

LEGENDE GENERALE
- traitement impossible
- ✱ à confirmer
- ● manque d'information

Efficacité :
- bonne
- moyenne
- insuffisante
- ou ou irrégulière

Risque de phytotoxicité :
- nul à faible
- faible à modéré
- modéré à assez élevé
- élevé
- irrégulier : fréquence faible à modéré, dégâts graves

CODE DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Lors du remplissage de la cuve
- Utiliser une cuve intermédiaire ou un dispositif permettant de maintenir le tuyau hors de la cuve.
- Vider correctement les emballages et les rincer 3 fois. Les eaux de rinçage seront versées dans la cuve avant le traitement.

Pendant le traitement
- Eviter le dépassement de rampe sur les fossés.
- Prévoyez une zone de sécurité non traitée, de 3 à 10 m de largeur selon la pente et le vent, en bordures des cours d'eau.

Après le traitement
- S'il reste un fond de cuve, le diluer et le pulvériser au champ à une vitesse supérieure afin de ne pas surdoser.
- Rincer le pulvérisateur et appliquer l'eau de rinçage sur la parcelle.

Elimination des emballages
- Les emballages papiers, cartons, plastiques, bien vidés et rincés, seront brûlés à distance des habitations et voies de passages en tenant compte du vent.
- Les emballages métalliques seront rendus inutilisables en les perforant ou en les écrasant et seront stockés en attendant une collecte organisée.

PROTECTION DU MAÏS



LUTTE CONTRE LES RAVAGEURS LES MALADIES

EDITION 1994

Liste arrêtée au 15 novembre 1993



Avec la collaboration de l'ACTA et de l'INRA

Association Générale des Producteurs de Maïs
Route de Pau - 64121 MONTARDON - Tél. 59.72.47.00 - Fax 59.72.47.10

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Service de la Protection des Végétaux
175, rue du Chevaleret - 75644 PARIS Cedex 13 - Tél. (1) 49.55.81.57



RAVAGEURS

Insecticides contre les ravageurs des jeunes maïs

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/HA	Taupins	Scuti-gérelle	Oscinie	Tenue à la biodégra-dation(1)	Sélec-tivité	OBSERVATIONS
TRAITEMENT EN PLEIN								
Lindane	*Nombreux*	1350 g m.a. **(2)**						8-10 j avant le semis
Chlorpyriphos-éthyl + Lindane (300 g/l + 158 g/l)	Krégan liquide Lorsban liquide	5 l						pré-semis incorporé
Lindane + Diazinon (175 g/l + 50 g/l)	Deucalion Icazon	7.5 l		●				pré-semis incorporé
	Iulex	6 l		●				
TRAITEMENT EN LOCALISATION								
Bendiocarbe (3 %)	Garvox 3 G	10 kg						
Benfuracarbe (8,6 %)	Oncol S	7 kg						
Carbofuran (5 %) (3)	*Nombreux*	12 kg						
Carbosulfan (10 %)	Marshal fort, Spi	7.5 kg						
Chlorméphos (5 %)	Dotan	6.2 kg						
Fonofos (5 %)	Dyfonate 5 G	7 kg						
Furathiocarbe (5 %)	Deltanet	12 kg						
Phorate (4,5 %)	Geophos 5 G	12 kg	Retiré du marché maïs					
Phoxime (5 %)	Volaton 5	12 kg						
Terbuphos (3 %)	Counter plus Poptène 3G	8 kg						
Aldicarbe + Lindane (3,33 % + 1,33 %)	Témik M	15 kg						efficace contre nématodes
Carbofuran + Isophenphos (4% + 2%)	Carma	12 kg		●			●	
Carbofuran + Flutriafol (5 % + 0,42%)	Atout	12 kg					•	efficace contre charbon des inflorescences
Carbofuran + Lindane (5 % + 1 %)	Carboline GR	12 kg				(4)	●	
Terbuphos + Phorate (2 % + 2 %)	Briscar	12 kg						
TRAITEMENT DE SEMENCES								
Imidaclopride (70 %)	Gaucho	0.7 kg/quintal semences		●				efficace sur pucerons verts et cicadelles

(1) **Tenue à la biodégradation** : risque d'efficacité insuffisante des carbamates dans les monocultures du Sud-Ouest (Landes, Pyrénées-Atlantiques) et de Limagne, dans le cas d'utilisation répétée depuis de nombreuses années.
(2) **La dose de lindane ne doit pas dépasser 1 350 g m.a./ha.**
(3) Attention à la formulation des nouveaux produits.
(4) Ne présente un intérêt que dans les sols à biodégradation accélérée des carbamates.

Nématodes

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE
TRAITEMENT EN LOCALISATION			
Aldicarbe + Lindane (3,33 % + 1,33 %)	Temik M	15 kg	

On obtient des résultats équivalents en rendement en localisant au minimum 120 kg (ou l) de phosphate d'ammoniaque au semis (à déduire de la fumure globale), mais sans réduire la population de nématodes.

Vers gris

- **Pulvérisation** : le soir, avec un fort volume d'eau.
- **Appâts** : résultats irréguliers en conditions sèches.

MATIERE ACTIVE	PULVERISATION		APPATS OU GRANULES	
	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC son : 50 kg/ha
Acéphate (50 %)	Orthene 50	1.8 kg	Orthene 50	4.8 g/kg de son
Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.2 l		
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l		
Chlorpyriphos-éthyl (2 %)			Dursban appât	50 kg/ha
Cyperméthrine	*Nombreux*	30 g m.a.	*Nombreux*	0.3 g m.a./kg de son
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.3 l		
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	0.3 l		
Esfenvalérate (25 g/l)	Sumi-alpha	0.4 l		
Lambda-Cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.15 l		

Pucerons

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	EFFICACITE
TRAITEMENT DE SEMENCES (1)		
Imidaclopride	Gaucho	

Usage provisoirement assimilé à la catégorie Pucerons des épis de céréales à paille

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL
TRAITEMENT PRECOCE (2)			
Alphamétrine (50 g/l)	Fastac	Esfenvalérate (25 g/l)	Sumi-alpha
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10
Betacyfluthrine (25 g/l)	Ducat	Lambda-cyhalothrine (50 g/l)	Karaté
Betacyfluthrine + Oxydéméton-méthyl (8 g/l + 250 g/l)	Enduro ●	Lambda-cyhalothrine + Pyrimicarbe (5 g/l + 100 g/l)	Karaté K ●
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	Phosalone (500 g/l)	Zolone Flo ●
Cyperméthrine	*Nombreux*	Pyrimicarbe (50 %) (3)	Pirimor G ●
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	Tau-Fluvalinate (240 g/l)	Mavrik Mavrik Flo
Deltaméthrine + Endosulfan (5 g/l + 200 g/l)	Galion ●	Tau-Fluvalinate + Thiométon (72 g/l + 200 g/l)	Mavrik Systo ●
Endosulfan (350 g/l)	Techn'ufan ●	Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC
Endosulfan + Thiométon (200 g/l + 66,7 g/l)	Serk EC ●		
TRAITEMENT TARDIF			
Pyrimicarbe (50 %)(3)	Pirimor G		

(1) Sur infestation intervenant jusqu'au stade 8 feuilles.
(2) Ne pas mélanger un produit anti-pucerons avec un anti-pyrale. Ne pas utiliser de mouillants. La dose est fonction du stade du maïs. Pour un choix adapté, consulter l'AGPM ou le SPV.
(3) Faible rémanence.
● A préférer dans le cadre de cet usage assimilé.

Pyrale

FORMULATION	MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/HA	EFFICACITE
PRODUITS BIOLOGIQUES				
Capsules	Trichogrammes	Pyratyp, TR16	600 cap./ha	(1)
Granulés	Spores de Beauveria	Ostrinil	25 kg	irrégulière
PRODUITS CHIMIQUES				
GRANULES	*ORGANOPHOSPHORES*			
	Chlorpyriphos-éthyl (1,5 %)	Dursban 1,5 G, Marabout	25 kg	
	Phoxime (2,5 %)	Volaton 2,5	25 kg	
	PYRETHRINOIDES			
	Bifenthrine (0,05 %)	Talstar MG	25 kg	
	Cyperméthrine (0,2 %)	Ripcord G, Sherpa 2 GC	25 kg	
	Deltaméthrine (0,05 %)	Decis MG2	25 kg	
	Perméthrine (0,3 %)	Granador, Perthrine MG	25 kg	
LIQUIDES	*REGULATEURS DE CROISSANCE D'INSECTES*			
	Lufénuron (50 g/l)	Axor	2 l	
	PYRETHRINOIDES			
	Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.6 l	
	Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l	
	Beta-cyfluthrine (25 g/l)	Ducat	0.8 l	
	Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.8 l	
	Cyperméthrine	*Nombreux*	75 g m.a.	
	Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE (2)	0.8 l	
	Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10 (3)	1.5 l	
	Lambda-cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.4 l	
	Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC	0.28 l	

Risque de pullulation de pucerons.

(1) Règles d'utilisation à respecter scrupuleusement. Efficacité moyenne en conditions d'infestation élevée.
(2) 0.8 l en traitement précoce, 0.5 l en traitement classique.
(3) Bonne efficacité s'il est appliqué à l'époque optimale.

Cicadelles

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE
TRAITEMENT DE SEMENCES PREVENTIF			
Imidaclopride (70 %)	Gaucho	0.7 kg/q semences	
TRAITEMENT EN VEGETATION (1)			
Deltaméthrine (25 g/l)	Décis CE (2)	0.8 l	
Lambda-cyhalothrine (50 g/l)	Karaté (2)	0.4 l	

(1) Utiliser un matériel d'application adapté (pendillards).
(2) Risque de pullulation de pucerons.

Sésamie

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/HA	EFFICACITE	OBSERVATIONS
1ère GENERATION				
Diflubenzuron (25 %)	Dimilin	0.5 kg		
Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.8 l		Deux applications à demi-dose semblent apporter une efficacité plus régulière. Dans tous les cas, suivre les Avertissements Agricoles. Volume bouillie d'au minimum 300 l.
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l		
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.8 l		
Cyperméthrine (100 g/l)	Sherpa 10	0.8 l		
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	0.8 l		
Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10	1 l		
Lambda-Cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.3 l		
Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC	0.28 l		
2ème GENERATION				
Alphaméthrine (50 g/l)	Fastac	0.8 l		Meilleure efficacité avec deux applications. Suivre les Avertissements Agricoles.
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.2 l 0.25 l		
Cyfluthrine (50 g/l)	Baythroïd	0.8 l		
Cyperméthrine (0,2 %)	Ripcord G	25 kg		
Cyperméthrine (100 g/l)	Sherpa 10	0.8 l		
Deltaméthrine (25 g/l)	Decis CE	0.8 l		
Fenvalérate (100 g/l)	Sumicidin 10	1l		
Lambda-Cyhalothrine (50 g/l)	Karaté	0.3 l		
Perméthrine (0,3 %)	Perthrine MG	25 kg		
Tralométhrine (108 g/l)	Tracker 108 EC	0.28 l		

Acariens

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE
PREVENTIFS (1)			
Clofentézine (500 g/l)	Apollo	0.4 l	
Hexythiazox (10 %)	César	0.25 kg	
CURATIFS (1)			
Bifenthrine (100 g/l) (80 g/l)	Talstar Talstar Flo	0.3 l 0.375 l	
Cyhexatin (600 g/l)	Techn'acid EL	0.5 l	
Dicofol (480 g/l)	Kelthane EC	4 l	
Propargite (570 g/l)	Omite 57 EL	2 l	

(1) Utiliser un matériel d'application adapté (pendillards)

Légende générale Bon — Moyen — Insuffisant — ● Manque d'information — • A confirmer

MALADIES

Charbon des inflorescences
(en sol contaminé)

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC	EFFICACITE	OBSERVATIONS
TRAITEMENT DE SEMENCES				
Carboxine + Captane + Anthraquinone (25 % + 22 % + 22 %)	Cormaison X	0.4 kg/q semences		Rôle de désinfectant de la semence. Inefficace en sol contaminé
Carboxine + Thirame + Anthraquinone (150 g/l + 150 g/l + 147 g/l)	Cormaison TX FL	0.6 l/q semences		
Carboxine + Thirame (198 g/l + 198 g/l)	Vitavax 200 FF	0.5 l/q semences		
Carboxine + Thirame (198 g/l + 198 g/l)	Vitavax Pro 200 Ecrin	0.25 l/q semences		
Flutriafol + Captane + Anthraquinone (1.875 % + 37.5 % + 22.5 %)	Stylor C	0.4 kg/q semences		Rôle de désinfectant de la semence.
Flutriafol + Thirame + Anthraquinone (15 g/l + 320 g/l + 210 g/l)	Stylor T320	0.5 l/q semences	(1)	
Tebuconazole + Captane + Anthraquinone (1.9 % + 37.5 % + 22.9 %)	Alpha-Raxil CA	0.4 kg/q semences	(1)	
TRAITEMENT EN LOCALISATION				
Flutriafol + Carbofuran (0.42 % + 5 %)	Atout	12 kg/ha	(2)	Efficace contre taupins, scutigérelle, oscinie. Respecter la dose
Flutriafol (0,5 %)	Atout 10	10 kg/ha	(2)	Respecter la dose

(1) Assure une protection moyenne en sol contaminé avec des variétés moyennement tolérantes, mais insuffisant avec des variétés sensibles.
(2) Quelques irrégularités observées dans certains sols riches en matière organique de l'Aquitaine (à confirmer). Dans ce cas précis, avec une variété sensible, meilleure efficacité en associant ATOUT ou ATOUT 10 à un traitement de semences à base de triazole.

Helminthosporiose

MATIERE ACTIVE	PRODUIT COMMERCIAL	DOSE PC/ha	EFFICACITE	OBSERVATIONS
Difenoconazole + Carbendazime (62.5 g/l + 125 g/l)	Eria	2 l		
Flusilazol + Carbendazime (250 g/l + 125 g/l)	Punch CS	0.8 l (1)		Très bonne rémanence
Flutriafol + Carbendazime (94 g/l + 200 g/l)	Impact R Sopra	1.25 l		
Flutriafol + Carbendazime (117.5 g/l + 250 g/l)	Impact RM Sopra	1 l		
Flutriafol + Chlorothalonil (47 g/l + 300 g/l)	Impact TX Sopra	2.5 l		
Propiconazole + Carbendazime (125 g/l + 150 g/l)	Tilt C	1 l		

(1) La dose de 0.5 l peut être conseillée en traitement avant floraison.

IMPRIMERIE DE NAVARRE SA